

C.E. 2022-2023-05

**PROJET DE PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)
LE MERCREDI 3 MAI 2023, À 19 H
À L'ÉCOLE DE LA GRANDE-HERMINE**

**Membres du CÉ
qui étaient
présent(e)s**

M ^{me} Bélinda Jacquier (P, présidente)	M ^{me} Andrée Brassard (ÉÉ, psy)
M ^{me} Sarah Bédard-Dubé (P)	M ^{me} Maude Auclair (SDG)
M. Martin Coutu (P)	M ^{me} Marie-Hélène Goupil (ÉÉ, TES)
M ^{me} Corinne Biolay (P)	M ^{me} Annick Bureau (ÉÉ)
M. Thomas Ouellon (P, secrétaire)	M ^{me} Mélissa Noël (P)

**Assistent à la
rencontre :**

M^{me} Sonia Doucet (Directrice)
M^{me} Pascale Desbiens (CCJGD)

**Se sont
excusés :**

M^{me} Geneviève Labrecque (ÉÉ)
M^{me} Geneviève Marcil (P, substitut)
M^{me} Kathia Couture (PRA)

P : Parent
ÉÉ : Équipe-école
VC : Vie communautaire
SDG : Service de garde
CCJGD : Centre communautaire Jean-Guy Drolet
PRA : Patro Roc-Amadour

1. Mot de bienvenue

- Présences et quorum.
Le quorum est constaté.

2. Proposition et adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour est approuvé en ajoutant les deux éléments suivants :
 - o Pour décision : Budget du dernier CÉ; et
 - o Pour information : Sondage aux parents du CÉ.

Proposé par Annick Bureau
Appuyé par Mélissa Noël

Résolution CE-22-23-39

3. Adoption du procès-verbal du 29 mars 2023

- Le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par Corinne Biolay
Appuyé par Martin Coutu

Résolution CE-22-23-40

4. Suivis au procès-verbal du 29 mars 2023

- **Parc-école.** Il ne sera pas possible de débiter les grandes étapes de la 2^e phase du chantier du parc-école avant la fin de l'été ou le début de l'automne. D'ici là, si tout va bien, l'école entend néanmoins procéder avec le verdissement (planter les arbres et arbustes d'ici la fin de l'année scolaire, mais excluant la pelouse, car celle-ci sera mise en place après la 2^e phase du chantier pour ne pas l'abîmer avec la machinerie). Le financement de la Ville de Québec et le deuxième financement du Ministère de l'éducation ne sont pas confirmés.
- **Friperie.** Madame Létitia est d'accord pour collaborer à l'organisation de la friperie. Madame Bédard-Dubé va tenter de recruter un parent volontaire pour organiser la friperie.

5. Parole au public

- Madame Annick Bureau nous transmet le message de Madame Suzanne Bédard, représentante du Syndicat de l'enseignement de la région de Québec en relation avec

l'échéance de leur convention collective survenue au 31 mars 2023 dernier. Les enseignants demandent notamment :

- Une meilleure reconnaissance de leur travail, avec une bonification de la rémunération et des avantages sociaux; et
- L'augmentation du nombre de congés.

Une lettre comprenant toutes les revendications du syndicat est partagée aux membres du CE.

6. Parole à l'organisme de participation des parents

- Il n'y a pas eu de contact avec l'organisme de participation des parents.

7. Parole au représentant du comité de parents

- M. Martin Coutu nous partage les informations concernant la dernière rencontre du comité de parents :
 - Des protégés-doigts seront installés dans toutes les classes du CSS de la Capitale fréquentées par les plus petits élèves. M. Coutu prévoit écrire au député Sol Zanetti pour que celui-ci intervienne pour que cette mesure soit déployée à l'échelle provinciale.
 - Les parents du comité mentionnent que les réunions sont longues et ennuyantes et demandent que des ateliers soit tenus pour améliorer la situation.

8. Vie communautaire

- Madame Desbiens présente des informations concernant le Centre communautaire Jean-Guy Drolet (CCJGD).
 - Le CCJGD vient de compléter les inscriptions au camp de jour estival;
 - Il y a un manque de personnel. Ils ont trouvé les accompagnateurs, mais il reste encore environ 4 postes d'animateurs à combler. La situation semblerait en voie de se régler.
 - Il y a encore jusqu'à 80 parents sur la liste d'attente pour les semaines de juillet, qui sont les plus populaires au camp de jour. Il s'agit d'une situation inédite pour le camp de jour du CCGJD.
 - Depuis la pandémie, les parents sont habitués à devoir inscrire rapidement leurs enfants au camp de jour. Toutes les places se voient maintenant comblées en une semaine et la majorité de celles-ci le sont en quelques minutes, ce qui n'était pas le cas avant la pandémie.
 - Les nouveaux ratios animateurs/enfants sont les suivants :
 - 5-6 ans : 1 animateur / 12 enfants
 - 7 ans et + : 1 animateur / 15 enfants
 - Dans les jours qui ont suivi l'inscription, le CCJGD a constaté qu'il y avait eu moins d'inscriptions d'enfants de 5-6 ans que prévu. Ceci a permis au CCJGD de libérer des places d'inscription supplémentaires, car les groupes de 7 ans et + nécessitent moins d'animateurs par enfant.

- Madame Kathia Couture du PRA est absente, mais a partagé les messages suivants à Madame Sonia Doucet en amont de la rencontre :
 - Les activités de printemps du PRA se terminent la semaine prochaine; et
 - Ils ont réussi à engager leur personnel et commencent déjà à préparer leur camp estival.

Points de décision

9. Compensation pour le camp Trois-Saumons (2^e cycle)

- Madame Sonia Doucet indique que les élèves du 2^e cycle seront au Camp Trois-Saumons du 31 mai au 2 juin et ce, pour 2 nuits. Une journée de compensation est donc demandée pour les enseignantes.
- Il est donc proposé que les élèves soient en congé le 16 juin. Au besoin, un service de garde sera ouvert pour les élèves ou encore les élèves seront répartis dans d'autres classes.

Proposé par Maude Auclair
Appuyé par Corinne Biolay

Résolution CE-22-23-41

10. Horaire de la classe Les Explorateurs pour l'an prochain

- Madame Doucet propose que Les Explorateurs n'aient pas de classes les mercredis PM pour permettre au personnel de préparer des plans d'intervention et de suivre des formations. Il s'agirait d'une pratique typique au niveau des horaires du personnel des autres classes d'adaptation au sein du CSS de la Capitale. Il y aurait un service de garde adapté pour Les Explorateurs les mercredis PM.
- Les heures de cours doivent cependant être allongées pour faire en sorte que la durée d'enseignement soit équivalente à celle offerte aux élèves des groupes réguliers. L'horaire modifié en conséquence a été présenté aux membres du CE.

Proposé par Andrée Brassard
Appuyé par Mélissa Noël

Résolution CE-22-23-42

11. Règles du service de garde

- Le CSS de la Capitale a amorcé un chantier d'uniformisation des règles des services de garde et proposé un modèle aux écoles. L'école de la Grande-Hermine a repris ce modèle et l'a modifié pour refléter sa réalité. Quelques modifications visant à préciser le contenu du document sont proposées par les membres du CÉ. Plusieurs corrections à l'orthographe sont proposées par les membres du CÉ et seront transmises par courriel à la direction.

Proposé par Martin Coutu
Appuyé par Annick Bureau

Résolution CE-22-23-43

12. Budget pour le dernier CÉ

- Il est proposé de débiter plus tôt le dernier CÉ (17h30) et il est recommandé aux membres d'être bien préparés en ayant pris connaissance des documents en amont de la rencontre.
- À la suite du dernier CÉ, un repas de type pot de la fortune et des rafraîchissements seront partagés. Le budget du CÉ sera utilisé pour payer des rafraîchissements.

Proposé par Bélinda Jacquier
Appuyé par Marie-Hélène Goupil

Résolution CE-22-23-44

Points d'information et de discussion

13. Clientèle 2023-2024

- À ce jour, 260 élèves sont inscrits pour l'an prochain. Par comparaison, 247 élèves étaient inscrits cette année. Voici la distribution de classes qui est actuellement prévue :

Année	Nombre de classes
<i>Précolaire</i>	
4 ans	1
5 ans	3
<i>Primaire</i>	
1 ^{ère}	2
2 ^e	2
3 ^e	2
4 ^e	1,5
5 ^e	1,5
6 ^e	2
Adaptation	1

14. Reddition de compte des fonds à destination spéciale

- Il y a présentement 2 fonds à destination spéciale actifs :
 - o **Fonds pour les familles défavorisées.** Ce fonds est utilisé pour des sorties ou des activités parascolaires. L'argent est dédié aux familles défavorisées et doit donc rester dans le fonds (ne sert pas à financer le déficit de l'école, par exemple).
 - Solde en début d'année : 2 648\$
 - Cette année, 800\$ ont été amassés dans le fonds et 592\$ ont été redonnés aux familles défavorisées. Le fonds a ainsi servi à aider 6 enfants provenant de 4 familles différentes.
 - Solde approximatif à ce jour : 2 856\$
 - L'école a eu moins recours au fonds cette année. Il est possible que ce soit parce que le milieu est devenu moins défavorisé à la suite de l'ouverture de la nouvelle école.
 - Un questionnement est à prévoir quant à la vocation du fonds dans les prochaines années, car les sommes pourraient s'y accumuler.
 - o **Fonds d'aide du parc-école.** Le fonds est utilisé pour supporter la bonification du parc-école.
 - Solde en début année : 1 017\$
 - Madame Doucet doit faire des calculs pour voir s'il reste des sommes dans ce fonds (en suivi).

15. Sondage aux parents du CÉ

- Un retour sur le sondage aux membres du CÉ est fait. Des commentaires sont soulevés concernant les fautes d'orthographe dans les communications écrites du service de garde. Des membres du CÉ suggèrent qu'il serait bien d'avoir les adresses courriel de travail des éducateurs du services de garde pour communiquer avec eux plus facilement.

16. Prochaine rencontre

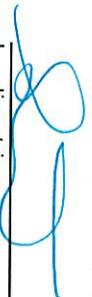
La prochaine rencontre aura lieu le 7 juin 2023 à 17h30. Une modification à l'horaire de la rencontre sera acheminée par madame Sonia Doucet.

17. Levée de l'assemblée

Proposé par Andrée Brassard
Appuyé par Corinne Biolay

Résolution CE-22-23-45

Notes prises par Thomas Ouellon



La directrice,
Sonia Doucet



La présidente,
Belinda Jacquier